



INFO'LUTTE

n°6

Edition du 18 et 19 Avril 2018

Vers la convergence des luttes !

Quatrième séquence de grève et deux nouvelles journées d'action pleinement réussies avec des cheminots mobilisés.

Sur la première journée, suite à l'assemblée générale, les cheminots se sont déployés devant le restaurant inter-administratif du Mans. Les discussions ont permis de contrer la désinformation du gouvernement propagé par les médias et d'échanger sur la réalité du travail des cheminots et les dangers, pour les usagers, de cette réforme du ferroviaire souhaitée par le gouvernement.

Sur la deuxième journée, action interprofessionnelle, les cheminots ont voté la poursuite de leur action sur le prochain préavis de grève.

A l'issue de cette assemblée générale, les cheminots ont reçu le cortège des manifestants répondant à l'appel des organisations syndicales sarthoises et ont organisé un barbecue géant revendicatif.



Rendez-vous est donné désormais pour la prochaine séquence prévue sur la période allant du dimanche 22 avril 20h au mercredi 25 avril 07h55. Pensez, pour les agents soumis aux DII, à la remplir dès à présent afin d'amplifier la mobilisation.

Ensemble pour une action éclatante le 24 avril !

Notre combat engagé depuis le 22 mars allie des mouvements de grèves d'importances et des opérations de communication. Nous faisons ainsi progresser le débat sur le service public ferroviaire. Localement, il y a encore beaucoup à faire pour répondre aux besoins de transport des Sarthois. La CGT, avec d'autres associations et des élus locaux, porte l'idée d'une desserte péri-urbaine autour de l'agglomération du Mans et des dessertes plus denses des 5 branches ferroviaires qui traversent notre département. Une halte près de l'hôpital du Mans est prévue au contrat de plan État-Région, mais sa réalisation est repoussée d'année en année. Pourtant cette infrastructure permettrait de faire gagner 15 à 20 minutes de trajet à des centaines d'usagers. Pour rappel, l'Hôpital est le premier employeur de la Sarthe et l'Université compte plus de 10 000 étudiants. Les cheminot-e-s en action vont donc rappeler au pouvoir public la nécessité d'accélérer la mise en chantier de cette halte ferroviaire. Pour marquer le coût, nos collègues de l'équipement viendront poser en direct un tronçon de voie ferroviaire ! L'intersyndicale propose qu'une action de distribution de tracts et de signatures de la pétition soit organisée aux abords de l'hôpital dès le matin. Nous procéderons à une ouverture symbolique de la halte ferroviaire à partir de 9h et nous nous réunirons pour l'AG interservices.



Syndicat CGT des Cheminots Maîtrises
et Cadres de la Sarthe
04 rue d'Arcole - 72000 le Mans
☎ : 02.43.28.71.00
✉ : cgt.ufcmsarthe@yahoo.fr

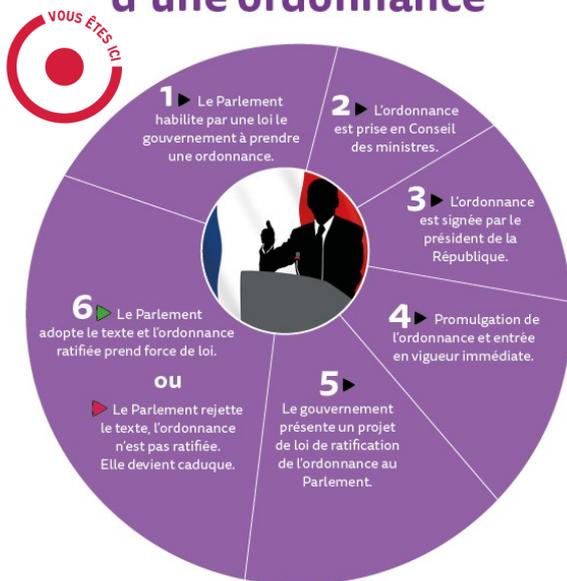


Syndicat CGT des Cheminots de la Sarthe
Collège Exécution et Retraités
04 rue d'Arcole - 72000 le Mans
☎ : 02.43.28.71.00
✉ : cgt72cheminots@gmail.com

Le parlement a voté, alors pourquoi faire grève ?

C'est en substance ce que les médias ont martelé toute la journée du 17 avril après le vote d'habilitation intervenu hier au Parlement. Nous sommes donc entrés dans une nouvelle phase médiatique visant à démotiver les cheminot-e-s en leur faisant croire que tout est joué. Pourtant, il n'en ai rien car ce n'est que la première phase du processus législatif par ordonnance (voir le schéma). Nous avons devant nous un à deux mois pour convaincre la population et contraindre le gouvernement à orienter la réforme du système ferroviaire au profit du Service Public ! En aucun cas nous pouvons admettre la filialisation du Fret, la fin du financement des petites lignes, l'ouverture à la concurrence des trains voyageurs, la fin du statut pour les nouveaux embauchés et les personnels transférés dans d'autres entreprises... En revanche, nous devons avoir conscience que notre comportement individuel va être comptabilisé comme un vote pour ou contre la réforme gouvernementale. Ne pas être en grève sera considéré par les dirigeants comme un accord aux réformes Macron, être un peu en grève sera considéré comme une faiblesse de conviction, en revanche être mobilisé fortement fera vaciller ce pouvoir comme notre histoire cheminote a su le faire à de multiples reprises. Alors, chers cheminot-e-s, qu'est-ce que vous votez ?

Le processus d'adoption d'une ordonnance



Adhésion à la CGT

Un syndicat n'existe que par ses syndiqués. Nous formons ensemble une force organisée qui permet l'échange d'informations, le débat, la formulation de revendications. Nos cotisations garantissent l'indépendance financière de notre organisation et lui donnent des moyens d'actions et d'informations. Se syndiquer à la CGT renforce le salariat dans son ensemble. Les actions de grève aident à cette prise de conscience, pour preuve, aujourd'hui nous avons enregistré 4 adhésions de cheminots de tous collègues. Ensemble nous sommes plus forts !



LUNDI 23 AVRIL

- 
- Piquet de grève 6h - Grand Quai
 - AG des syndiqués CGT à 09h00 au Centre Voie - Grand Quai
 - AG interservices des cheminots à 10h45 au Grand Quai

MARDI 24 AVRIL

- 
- Distribution 7h devant le centre hospitalier
 - A partir de 9h, ouverture symbolique de la halte ferroviaire du centre hospitalier.
 - AG interservices des cheminots à 10h45 devant le centre hospitalier



Point Crêpes :

1940